

TITRE 5. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES SPECIFIQUES

Sont classées dans les zones urbaines spécifiques les secteurs à préserver de l'urbanisation ou qui ont une vocation dédiée à certaines activités.





ZONES U SPECIFIQUES

Caractère des zones U spécifiques :

Il s'agit de zones dont les destinations sont soit limitées à certains usages et activités.

Il s'agit des zones suivantes :

- La zone UJ qui recouvre des espaces naturels artificialisés, tels les jardins d'agrément situés à l'arrière des constructions, les jardins familiaux ou encore les espaces libres de construction à préserver au sein de cœurs d'ilots.
- La zone US destinée à accueillir des équipements et installations destinés principalement aux activités sportives et récréatives comprenant des constructions en superstructure (stade, salle de sports, etc.).

